

“ Ces sauvages voulaient bien me mettre entre les mains tous les prisonniers qu'ils ont faits sur vous pendant la guerre, et dont le nombre était de plus de cent, à condition que je leur assurasse que de votre côté vous relâcheriez tous ceux des leurs que vous retenez ; mais je n'ai pas voulu me charger de tout cela que je n'eusse su encore une fois votre résolution. Je vous envoie pourtant quatre prisonniers français, que nos Indiens avaient amenés à Orange, avec mon passeport pour les conduire en Canada. Si vous consentez à un échange de prisonniers de part et d'autre, vous ferez bien de m'en avertir, afin que je fasse assembler ceux des vôtres qui sont entre les mains de nos Indiens.

“ L'on me mande que les vôtres ont tué deux Anglais, auprès d'un village nommé *Alfiade*, comme ils étaient occupés à faire leur récolte sans armes, se croyant en sûreté à cause de la paix. On ne saurait entendre parler de semblables cruautés sans horreur, et toutefois l'on tient que la récompense que vous donnez à vos alliés, et qu'on dit être de cinquante écus pour chaque chevelure, les y encourage. Vous ne prendrez pas, je crois, en mauvaise part, si je vous dis que cela semble tout à fait contraire au christianisme.

“ Deux Onnontagués sont venus m'avertir que vous aviez envoyé deux révoltés leur tribu, pour dire aux cantons supérieurs, qu'au cas qu'ils ne vinssent pas en Canada dans quarante-cinq jours, vous marcheriez dans leur pays à la tête d'une armée, pour les y contraindre par la force. Et moi, de mon côté, j'envoie aujourd'hui mon lieutenant gouverneur avec des troupes réglées pour s'opposer aux hostilités que vous entreprendrez. Je veux même, s'il est besoin, armer tout ce qu'il y a d'hommes dans les provinces de mon gouvernement pour vous repousser, et tâcher de faire représailles du dommage que vous ferez à nos Indiens.”

La lettre de M. de Frontenac, en réponse à celle du gouverneur anglais, est datée du 21 Septembre. Il lui dit :

“ Je n'aurais pas été si longtemps sans envoyer savoir de vos nouvelles, et sans répondre aux honnêtetés qu'il vous a plu me faire par MM. Schuiller et Dellius, si les vaisseaux que j'attendais de France fussent plutôt arrivés ici.

“ Les dépêches que j'ai reçues de la cour m'ont appris, comme de votre côté vous avez dû le savoir, que les rois, nos maîtres avaient résolu de nommer, chacun de leur part, des commissaires pour régler les limites des pays sur lesquels devait s'étendre leur domination en ces contrées. Ainsi, monsieur, il me semble qu'avant de le prendre sur le ton que vous faites, vous auriez dû attendre la décision que les commissaires en auront faite, et ne pas vous ingérer de vouloir traverser